



RESOLIS :

METTRE DES MÉTHODES SCIENTIFIQUES AU SERVICE DU PROGRÈS SOCIAL

—
UNE INTERVIEW DE PHILIPPE KOURILSKY (62), PRÉSIDENT DE RESOLIS

PROPOS RECUEILLIS PAR HUBERT JACQUET (64)

En créant Resolis, Philippe Kourilsky a choisi d'appliquer à l'action sociale les méthodes et usages qui ont permis le développement sans précédent des sciences. En publiant et confrontant en permanence les bonnes pratiques des associations humanitaires et solidaires, Resolis permet aujourd'hui de capitaliser, d'échanger et de mieux évaluer les savoirs du terrain.

REPÈRES

Professeur émérite au Collège de France, membre de l'Académie des sciences et ancien directeur général de l'Institut Pasteur, Philippe Kourilsky est un biologiste de renom. Il a effectué une grande partie de sa carrière au CNRS, où il a été directeur de recherche de classe exceptionnelle. Il s'est spécialisé dans la génétique moléculaire puis dans l'immunologie. En plus de ses activités universitaires, il a participé à la création d'une *biotech* (Transgène, créée en 1979 avec Pierre Chambon) et travaillé dans l'industrie des vaccins. Il a écrit plusieurs livres pour le grand public.

Comment t'est venu ton intérêt pour le secteur caritatif ?

En tant que directeur général de l'Institut Pasteur, j'ai eu à piloter son réseau international qui compte beaucoup d'institutions établies dans des pays pauvres. Cela m'a donné une conscience aiguë des difficultés auxquelles ils sont confrontés. Lorsque j'ai quitté ce poste, le gouvernement m'a demandé de faire un rapport sur le thème : « Comment, en matière de santé mondiale, améliorer l'impact de la France. » Une de mes conclusions était qu'il fallait développer une approche beaucoup plus scientifique des actions de terrain sanitaires et humanitaires. Ce rapport étant resté lettre morte, j'ai voulu lui donner une suite. J'ai d'abord été beaucoup aidé par Veolia, puis j'ai fondé Resolis avec l'aide d'autres grands partenaires.

Appliquer des méthodes scientifiques dans le domaine social n'est pourtant pas intuitif ?

J'ai toujours pensé que la méthode scientifique est très générale et s'applique à de nombreux domaines. En étendant son usage, on gagnerait en efficacité. La base de la science est de s'appuyer sur des faits. Une règle d'or des scientifiques est de publier les résultats de leurs travaux et de faire contrôler ces publications par des pairs. Dans le domaine des acteurs du social, ces pratiques sont quasi inexistantes. Le préalable est de savoir où sont les faits. Ils existent, mais ne sont pas publics au sens où on l'entend dans les sciences et ne permettent donc pas un partage de savoir efficace. Certes, beaucoup d'associations publient des rapports d'activité, mais ces rapports sont souvent destinés à lever des fonds et ne sont pas soumis à des regards extérieurs et validés par des pairs. Enfin, leur diffusion est limitée. De ce fait, il n'y a pas capitalisation sur les bonnes pratiques

Des centaines de milliers d'associations dans le domaine social

La France compte 1,5 million d'associations loi de 1901, dont 1,3 million sont actives. Leur budget cumulé, en incluant celui des fondations, est estimé à 100 milliards d'euros avec évidemment d'énormes disparités : le budget de la Croix-Rouge est de 1,3 milliard d'euros, celui de microassociations se comptant en centaines d'euros. Elles réalisent 3,2 % du PNB et représentent 5 à 6 % de l'emploi des salariés publics et privés. Selon le CNRS, le tiers de ces associations œuvrent dans le social et dépensent les deux tiers de ces 100 milliards d'euros.

développées çà et là, pas d'échanges, pas de reconnaissance de la qualité des actions et pas d'évaluation. D'où beaucoup de difficultés à bien progresser à l'échelle individuelle comme collective.

Quelles ont été les premières étapes du lancement de Resolis ?

Au départ, je me suis appuyé sur l'Institut Veolia qui, à ma suggestion, a lancé une revue, baptisée *Facts Reports*, qui continue à publier de très beaux numéros contenant des articles de type scientifique et bien documentés provenant de pays émergents. Comme je voulais aller plus loin et entrer dans l'action, y compris en France, j'ai créé Resolis avec le concours de collègues du Collège de France comme Pierre Corvol ou Jacques Glowinski. La première question qui s'est posée a été de trouver le bon moyen de collecter l'information. Il fallait d'abord identifier les acteurs de terrain pertinents pour le problème traité : associations, CCAS (Centres communaux d'action sociale), etc., et prendre contact avec eux. Pour cela, on peut s'appuyer sur les annuaires, les municipalités, l'internet, etc. Mais il faut leur proposer une démarche sécurisante et valorisante. Le plus souvent, nous employons des étudiants qui aident les acteurs de terrain à remplir des fiches synthétiques dont les questions ont été mises au point par Resolis. Ces formulaires ont été testés et rodés et sont désormais bien au point. L'intervention des étudiants est bien ressentie par les associations. Ils vont sur le terrain, et sont bien accueillis. Cette expérience constitue pour eux un enrichissement personnel très apprécié.

Les rapports sont revus par un comité de lecture et, si nécessaire, resoumis pour correction aux acteurs de terrain, qui en endossent la pleine responsabilité et qui les signent. Ne sont donc rendus publics que des documents revus et avalisés par eux. En six ans, nous avons ainsi pu récolter 1 200 retours d'expérience ainsi validés d'acteurs de terrain, notamment d'associations. Du fait de nos moyens limités, nous nous sommes pour l'instant concentrés sur deux domaines : la pauvreté et la précarité d'une part ; et l'alimentation responsable et durable d'autre part. Nous nous étions limités à la France, mais notre projet a fait des émules, et nous travaillons aujourd'hui dans une dizaine de pays étrangers.

Comment est exploitée l'information ainsi collectée et mise en forme ?

Nous publions un journal qui présente les résultats de nos travaux sous formes de fiches de deux pages faciles à consulter car présentées de façon homogène. Ce journal est gratuit et librement accessible sur notre site web (www.resolis.org). Il permet un partage des retours d'expérience très riches que nous présentons : difficultés



rencontrées, solutions mises en œuvre, améliorations en cours, facteurs de réussite...

Quels sont les apports concrets de cette démarche pour les associations ?

Le premier bénéfice de la démarche est que les acteurs de terrain (dont les associations) apprennent à formaliser et clarifier leur action, ce qui les aide à évaluer ce qu'elles font, et même à trouver des financements.

Surtout, nous nous efforçons de créer des synergies locales en rapprochant des gens qui s'ignoraient. Ainsi, nous concluons généralement nos enquêtes par des réunions où sont invités les différents contributeurs (responsables d'associations et autres acteurs de terrain). Souvent, bien que voisins, ils ne se connaissaient pas et trouvent matière à collaborer. Cela s'est produit à Lille et Roubaix. Des acteurs publics et parapublics, comme les CCAS, manquent aussi de visibilité, et nos interventions peuvent les aider. Autre exemple de bénéfice : une association avait déposé un dossier de demande de financement auprès de l'UE, qui avait été rejeté faute d'éléments de preuve pour étayer le contenu. La « fiche Resolis » lui a permis d'obtenir la subvention demandée.

Un sujet de préoccupation important et commun à beaucoup d'acteurs du social est le non-recours aux droits : beaucoup de gens en difficulté, voire dans la misère, ignorent ce dont ils peuvent bénéficier. Après une enquête portant sur plus de soixante acteurs, et analysée avec l'aide d'une chercheuse, nous en avons

rassemblé une quarantaine pendant une demi-journée, et beaucoup sont repartis avec une meilleure compréhension des problèmes, de nouveaux contacts et des listes d'actions à mener. Nous en avons fait un beau numéro spécial du *Journal Resolis*.

Quels sont les projets de développement de Resolis ?

Nous préparons un déploiement à plus grande échelle. À cet effet, nous développons deux nouvelles plateformes digitales : une version multilingue de notre site actuel qui permettra de développer les échanges avec d'autres pays, et Kohop. Kohop est une plateforme ambitieuse qui permettra de collecter à plus grande échelle, de façon semi-automatique et assistée, des données factuelles sur les actions de terrain et de référencer leurs auteurs et organismes.

Kohop sera un outil de travail très efficace permettant aux associations de s'identifier, de se connaître, d'échanger de l'information. La plateforme va comporter plusieurs volets. Le premier permettra de connaître par secteur géographique et par commune les associations opérant dans tel ou tel domaine sur le territoire national. Cela facilitera la vie des acteurs du social et le développement de synergies. Le second volet ouvrira l'accès à des acteurs autres que les associations, comme, par exemple, des PME, des universités, des services publics. Nous entendons aussi développer des outils pour faciliter et automatiser le travail de remplissage et de mise à jour des fiches décrivant les travaux faits sur le terrain et des applicatifs basés sur l'intelligence artificielle pour exploiter plus vite et mieux nos bases de connaissance. Notre changement d'échelle se fera par essaimage thématique et géographique, la cohésion résultant du partage d'une méthodologie commune à tous et produisant des résultats interopérables.

Quels sont les moyens dont dispose Resolis ?

En termes de moyens humains, il y a une petite équipe de 4 permanents appuyés par une grosse vingtaine de bénévoles et bénéficiant du concours occasionnel d'étudiants et de stagiaires. Son action est soutenue par des collectivités locales et son financement assuré principalement par de grandes fondations privées. Cela ne permet pas de changer d'échelle. Notre plan de développement repose forcément sur un modèle économique dans lequel nous pourrions tirer des revenus en contrepartie de la valeur ajoutée que nous apportons, tout en respectant la liberté des acteurs. Il faudra aussi renforcer l'équipe actuelle. Les bonnes volontés sont bienvenues, et notamment, nous serions évidemment heureux de pouvoir recruter un X fraîchement retraité. Si l'un de vos lecteurs est intéressé, il peut prendre contact avec moi ([philippe.kourilsky\[at\]gmail.com](mailto:philippe.kourilsky[at]gmail.com)). ×

“Nous serions heureux de pouvoir recruter un X fraîchement retraité”